

Adresse des administrateurs du district de Brignoles qui annoncent un don patriotique en argent, félicitent la Convention et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Brignoles qui annoncent un don patriotique en argent, félicitent la Convention et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 2 ventôse an II (20 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 272-273;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32169_t1_0272_0000_12

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Citoyens, le district de Mortain chérit la liberté et abhorre la tyrannie; ses habitants ont volé des premiers aux frontières, et marché en masse contre les brigands de la Vendée; ils se rendront toujours dignes de leurs frères ensevelis dans la Belgique et égorgés dans l'île de Noirmoutier. Ceux-ci ont versé leur sang pour la patrie; eh bien! nous mourrons s'il le faut pour soutenir la Constitution.

Nous venons d'envoyer au directeur de la Monnoie de Rouen 117 marcs 7 onces d'argent provenant des dépouilles de nos églises; nous en avons déjà fait partir il y a quelque temps 267 marcs 5 onces; les pauvres prêtres nous défendoient de mettre la main à l'encensoir, nous en avons pourtant encaissé un bien beau qui produira de bien belles pistoles républicaines.»

J. B. ROVINAZ, F. GAUDIN, TOURON,
MURYE, THIRBÉE.

31

Les officiers de santé et les employés de l'hôpital militaire de Montmédy, félicitent la Convention sur ses travaux, l'invitent à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des tyrans. Ils annoncent qu'ils ont monté et équipé un cavalier jacobin, qui vient de partir pour le 11^e régiment de chasseurs à cheval.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Montmédy, 19 pluv. II*] (2)

« Citoyen président,

Les officiers de santé en chef et employés de l'hôpital militaire de Montmédy, félicitent la Convention nationale sur les succès des armées françaises et l'invitent à rester à son poste jusqu'à l'entière destruction des tyrans et de leurs satellites. Ils lui annoncent qu'ils viennent de faire partir pour le dépôt du 11^e régiment de chasseurs à cheval un cavalier jacobin monté et équipé qui est destiné à combattre nos ennemis tandis que nous nous occuperons du soulagement de nos frères d'armes. »

F. MICHEL (*apothicaire aide-major*),
VIENNET (*chirurgien aide-major*),
LAPERRÉ (*chirurgien-major*),
PATÉ (*médecin*), HENRION, LAMMAND,
P. GERMAIN.

32

La société populaire de [La] Claitte, district de Marcigny, annonce qu'elle a monté et équipé deux jeunes cavaliers, qu'elle a fait des dons pour les volontaires, et que les communes de son canton ont imité son exemple; elle dépose 15 marcs 3 onces d'argenterie, 105 l. en numéraire, 601 chemises, 82 paires de bas, 14 paires de souliers, 12 draps, 5 paires de guêtres, et d'autres objets.

(1) P.V., XXXII, 61. Minute du p.-v. (C 295, pl. 984, p. 17). B⁴ⁿ, 2 vent.

(2) C 295, pl. 984, p. 17.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au ministre de la guerre (1).

33

Le district de Tanargue annonce que le citoyen Etienne Prévot, notaire de la commune de Mayres, a fait don à la patrie du montant de la finance de son office, et que le citoyen Melchior Arin, de la même commune, a fait don d'un habit uniforme complet, de bottes et d'un fusil de munition.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

34

Les administrateurs du district de Brignoles, département du Var, félicitent la Convention sur ses travaux; ils annoncent que la commune de Brignoles a offert à la patrie 130 marcs d'argent, et que les communes voisines s'empressent d'en faire autant.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Brignoles, 10 pluv. II*] (4)

« Citoyens représentants,

Nos âmes électrisées, par le feu sacré du patriotisme s'élèvent, s'agrandissent. Elles s'élancent d'un vol rapide jusqu'au sommet de l'auguste Montagne, ce roc inaccessible, l'effroi et la mort des tyrans. Là, elles y contemplent avec un saint enthousiasme, les mouvements sublimes du gouvernement révolutionnaire. Les laves ardentes et volcaniques qu'elle vomit de son sein, sillonnent partout, en traits de flammes, les empreintes salutaires de la terreur.

Le cœur des scélérats contre-révolutionnaires, pulvérisé par la foudre toute puissante de la Liberté, s'agite et se défend pour ainsi dire dans les convulsions de la rage et du désespoir. Le fanatisme, comme une bête féroce qui ne peut dévorer sa proie, ronge son frein, déchire ses flancs irrités. Il expire au milieu de ses efforts impuissants. Les infâmes Brissotins, les vils suppôts de Pitt et de Cobourg, tous les énergumènes fédéralistes, voudroient échapper aux éclats du tonnerre qui gronde sur leurs têtes. Coupables, ils ne le peuvent... Non leur sang coulera sur l'échafaud. Marat, Lepeletier, ces victimes infortunées de la scélératesse courroucée le demandent. Ils seront vengés, intrépides Montagnards, voilà votre ouvrage. Le crime pâlit, la vertu triomphe. Oui, que les despotes du Midi et du Nord frémissent. Leurs trônes chancelants rouleront en débris, avec leurs têtes coupables, aux pieds des peuples irrités qui veulent être libres. Oui, tigres altérés de sang, votre heure est sonnée, vous périrez aux accents répétés de la liberté. En dépit de vos fureurs, en dépit de vos infâmes courtisans, la drapeau tricolore flottera depuis la Tamise jusqu'au Danube. O vous, Ministres sanguinaires et cruels d'un Dieu de

(1) P.V., XXXII, 61. B⁴ⁿ, 2 vent.

(2) P.V., XXXII, 62. B⁴ⁿ, 2 vent.

(3) P.V., XXXII, 62. B⁴ⁿ, 2 vent.

(4) C 293, pl. 960, p. 35.

paix, vous qui fûtes toujours les soutiens du despotisme, abjurez vos erreurs. Il n'est plus temps de nous tromper. Le Dieu de la Nature aime toujours la saine philosophie, elle règne aujourd'hui. Jetez vos regards sur cette Montagne sacrée, ce n'est pas celle de Sinai, vous n'y trouverez pas des Législateurs cruels et sanguinaires, tels qu'un Moïse, l'exécration du genre humain; vous y verrez les amis des lois de l'humanité et de la morale. C'est de son sein, que sont sorties les lumières de la Raison qui a éclairé nos cœurs et qui les a dépouillés des antiques préjugés de la superstition. O sainte Raison tu as établi ton doux empire dans notre République. Reçois nos vœux et nos hommages. Qu'il est agréable pour nous de dire que nos administrés commencent à sentir les heureuses influences. Montagnards, nous vous l'apprenons avec joie. La religion des esclaves est appréciée à sa juste valeur. Les reposoirs de l'imposture et de l'hypocrisie, les confessionnaux sont réduits en fumée, ils ont été la proie des flammes, les colifichets du théâtre sacerdotal, les saints d'argent, la patène, enfin, tous les greluchets du fanatisme ont disparu. Ils sont partis pour faire des miracles. Le creuset national en sera témoin. La commune de Brignoles a offert 130 marcs d'argent, les communes voisines s'empressent d'en faire autant, et Ça ira.

Montagnards, fermes à votre poste, ne lâchez la foudre que vous tenez dans vos mains, que jusqu'au moment où tous les tyrans de l'univers seront écrasés. Quant à nous, coopérons toujours par nos efforts, par notre fermeté inflexible à seconder vos principes révolutionnaires qui sont les nôtres. Vive la République, Vive la Montagne. »

POURRÈS (*présid.*), DAULAU (*secrét.*), OLLIVIER, J. J. JAUBERT, BERNARD, REQUIER, MARTRE, LAMBOT, BLANC, FABRY (*agent nat.*).

35

Les membres composant le conseil général de la commune de Privas, département de l'Ardèche, annoncent que toutes les dépouilles de leurs églises ont été déposées au district, pour en faire offrande à la patrie. Ils observent que le citoyen Boisset a porté la lumière dans ce département. Plus de modérantisme, plus de fanatisme tous ces monstres ont disparu; l'enthousiasme de la liberté a gagné tous les cœurs: tous brûlent du désir d'anéantir les despotes, les tyrans, les aristocrates, et surtout les fédéralistes.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

36

La société populaire de Sancerre écrit qu'elle a donné, pour les défenseurs de la patrie, 387 chemises, 24 paires de souliers, 7 paires de bas, 6 chapeaux, 5 sacs, 2 douzaines de mouchoirs, 2 paires de bottes, une giberne, 66 l. en numéraire, 149 l. en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Sancerre, s.d.] (1)

« Citoyen président,

La Société populaire de Sancerre fait passer à la Convention un état des dons qu'elle vient de faire et dont la destination est pour les armées, c'est une dette sacrée, qu'elle acquitte avec plaisir, elle se croiroit indigne d'avoir part aux bienfaits que lui prépare la Révolution, si elle ne venoit au secours de la patrie, qui les lui rendra un jour avec usure, et qui dans ce moment sacrifie et son sang et ses trésors, pour assurer à jamais un gouvernement sage qui doit faire son bonheur et sa gloire; une nation si brave, si généreuse, et qui combat pour une si belle cause doit être invincible, aussi le sera-t-elle, son triomphe est assuré.

Tous les tyrans coalisés, ces vils despotes, ces usurpateurs de l'autorité souveraine des peuples, seront bientôt réduits à demander la paix, la république en dictera les conditions, et leur fera la loi.

C'est ainsi que se terminera ce grand événement d'où dépend le sort et la destinée de l'Europe entière, il fera époque dans ses annales et sera consigné pour toujours dans les fastes de l'univers.

Etat des effets. [Suit le texte du P.-V. ci-dessus.] S. et F. »

GREMIS, SAVION, HECQUARD.

37

La société populaire de la commune de Nanterre annonce que les dons patriotiques faits par les citoyens et citoyennes de cette commune, pour les défenseurs de la patrie, ont produit 83 chemises, 80 paires de bas, 84 pantalons, 22 gilets, 6 paires de souliers, un habit, et beaucoup d'autres objets.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Nanterre, 11 pluv. II] (3)

« Citoyens représentants,

Nous n'avons pas eu plutôt connoissance du besoin qu'éprouvent nos frères aux différentes armées, que jaloux de contribuer à la destruction des tyrans et de tous leurs suppôts, nous nous sommes empressés d'ouvrir dans notre sein une souscription pour participer à leur habillement. Avec quelle douce satisfaction n'avons-nous pas vu tous nos braves concitoyens se presser autour de nous et nous envier le bonheur de faire des dons aux défenseurs de la patrie. Leur joie, en nous apportant leurs offrandes, nous a bien prouvé, qu'ils ne les regardoient point comme des sacrifices, mais comme un devoir sacré qu'ils remplissoient envers la mère la plus chérie. Le procès-verbal cy-joint vous en fournira la preuve.

Tous, ainsi que nous n'ont qu'un cœur et qu'une âme pour la patrie, et la destruction des prêtres qui a fait luire le jour de la raison pour

(1) P.V., XXXII, 62. Bⁱⁿ, 2 vent.

(2) P.V., XXXII, 62. Bⁱⁿ, 2 vent. (1^{er} suppl^t).

(1) C 293, pl. 960, p. 36.

(2) P.V., XXXII, 62. Bⁱⁿ, 2 vent.

(3) C 293, pl. 960, p. 37, 37², 38.